



Jarzé, le 18 septembre 2025

Mesdames, Messieurs
LES ELUS DE JARZE VILLAGES

Objet : Réunion du Conseil Municipal de JARZE VILLAGES

Deuxième convocation

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal se réunira le :

DEUXIEME CONVOCATION
LUNDI 22 septembre à 20h30 à la salle Louis Touchet de JARZE

L'ordre du jour sera le suivant :

1 – ALTER PUBLIC

Approbation des CRACS 2024 de beauvau et Jarzé

2 – CCALS

Révision libre des attributions de compensation 2025

3 – CONVENTIONS

3-1 Convention de servitude pour travaux ENEDIS – Installation d'un poste de transformation situé au lieu-dit « Les Landes » à Beauvau

3-2 Convention SIEML pour le groupement de passation et d'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture de gaz naturel

3-3 Réforme statutaire du SIEML

4 – FINANCES

4-1 Offre d'achat pour le bâtiment communal situé 3 rue Louis Touchet à Jarzé

4-2 Remboursement des frais de notaire issus de l'échange du chemin « Bas Montplacé »

4-3 Tarif d'occupation temporaire du domaine public par les forains et les circassiens

4-4 Décision modificative visant à intégrer la reprise des balances d'entrée de la caisse des écoles vers le budget primitif de la commune

4-5 Admission en non-valeur

5 - PERSONNEL COMMUNAL

Recrutement personnels contractuels 2025/2026

6 – INFORMATIONS DIVERSES.

Vous remerciant par avance de votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Elisabeth MARQUET.



Mairie de Jarzé Villages
11, rue de la mairie - Jarzé
49140 JARZÉ VILLAGES
02 41 95 40 03 | mairie@jarzevillages.fr
www.jarzevillages.fr

